

Clé du Sage de la Sensée et Seine-Nord : un trousseau de questions

vendredi 18 septembre 2009 - 14:51



À projet exceptionnel, réunion exceptionnelle le 16 septembre 2009 à Graincourt-lès-Havrincourt... La Commission locale de l'eau – plus connue sous le nom de Clé – du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la Sensée souhaitait des réponses précises aux

questions qu'elle se pose encore sur le canal Seine-Nord : état d'avancement, études d'impact, risques pour la nappe phréatique, etc. Les membres de la Clé et les élus des communes concernées par ce canal ont donc attentivement écouté les représentants de la mission Seine-Nord de VNF (Voies navigables de France).

Ce canal – et on n'en a pas creusé en France depuis très longtemps – est déjà beaucoup plus qu'un projet. Hubert Flandre, responsable de la « concertation » au sein de la mission Seine-Nord est revenu sur l'état d'avancement : Déclaration d'utilité publique le 12 septembre 2008, diagnostics archéologiques depuis le 29 septembre 2008 (900 hectares déjà « traités » sur les 2450 hectares d'emprise), et d'octobre 2009 à 2011, dialogue compétitif entre les candidats déclarés pour les travaux... « *Il n'y a de plans cachés du canal, il y a l'avant-projet et les candidats vont faire le reste.* » Pour faire court, le canal Seine-Nord « *c'est un fleuve créé entre Lille et Paris !* » 106 kilomètres, 8 biefs, 7 écluses, 2 bassins réservoirs, 3 ponts-canaux (dont le plus long d'Europe, 1 300 mètres, au-dessus de la vallée de la Somme), 7 quais de transbordement, 4 plateformes multimodales (150 hectares à Marquion), 5 équipements d'accueil pour la plaisance (on évoque déjà des croisières Amsterdam-Paris !). Coût total : 4,2 milliards d'euros et une mise en service en 2015. Ça va vite. Trop vite selon Charles Beauchamp, le président de la Clé qui rappelle que l'étude hydraulique dans le cadre du Sage de la Sensée va prendre sept ans : « *Il y a une certaine rapidité pour un projet que personne ne remet en cause mais nous manquons de garanties.* » Garanties entre autres autour de la surveillance de la nappe au niveau du raccordement avec le canal de la Sensée ; autour des interactions avec les marais ; autour de la qualité des eaux (pompées dans l'Oise et l'Aisne) qui alimenteront ce nouveau canal et « *pourraient venir polluer les eaux souterraines du bassin-versant de la Sensée* ». La mission Seine-Nord répond « *Observatoire de l'environnement* » qui, durant le chantier et pendant dix ans après sa mise en service, veillera sur l'eau, les milieux naturels... Elle répond Grenelle de l'environnement, loi sur l'eau, critères stricts, experts : « *On fait tout et un peu plus que le minimum légal.* » Par contre, le flou règne encore sur l'avenir du canal du Nord. Il sera maintenu pendant le chantier... Et après ? Des tronçons pourraient rester ? Quid des deux biefs de partage ? « *La question est compliquée* », avoue David Bécart : « *Faut-il supprimer les ponts ou les laisser ? Détruire la cuvette ou la laisser ?* » La Clé du Sage de la Sensée est amenée à revoir la mission Seine-Nord : « *Quand le projet de canal aura franchi d'autres étapes, alors de nouvelles questions se poseront* », affirme Ch. Beauchamp.

Légende : Charles Beauchamp et les deux représentants de la mission Seine-Nord.

Chr. Defrance / Photo : Fabrice Thiébaud